

Archives et TICs : Le comité d'informatique du Conseil International des Archives – 1972-1989 (poster)

Elaboré à partir de documents produits durant l'activité du comité d'informatique du Conseil International des Archives, ce travail propose de retracer les éléments qui ont pesé dans les décisions qui ont été prises face à ces nouveaux outils. Les décisions prises par le comité pour favoriser le partage entre les membres issus de différentes traditions administratives reflètent une tentative d'aborder de façon commune les problématiques soulevées par les outils et permettent de constituer une identité unifiée face à ceux-ci. Ces décisions rendent compte de modes d'interactions avec les nouvelles technologies qui façonneront leurs usages postérieurs. Développant deux positions spécifiques quant à la question de l'informatique, le comité reflète à la fois les craintes quant à l'identité de l'archiviste et l'enthousiasme face usages possibles pour le traitement de l'information.

By far the greatest latitude of choice exists the very first time a particular instrument, system, or technique is introduced. Because choices tend to become strongly fixed in material equipment, economic investment, and social habit, the original flexibility vanishes for all practical purposes once the initial commitments are made.

Winner, Do Artefacts Have Politics, 1980

Ce travail vise à retracer les choix qui se sont présentés aux archivistes lors de l'apparition des technologies de l'information et des communications en termes d'adoptions et d'adaptations. Ces choix façonneront les relations entre les institutions d'archives mais aussi avec les producteurs et les usagers et conditionnera leur place dans les réseaux d'information. Afin de rouvrir l'éventail des possibilités qui se sont offertes et la façon dont elles ont été négociées, nous avons choisi de retracer les discours qui ordonnent le connaissable et le désirable de ces nouveaux outils, tels qu'ils se présentent dans les documents du comité d'informatique du Conseil International des Archives (International Council on Archives, pour l'acronyme anglaise que nous utiliserons ici). Nous avons suivi les évolutions de ces discours à partir de comptes-rendus, de correspondances, de copies de manuels et de bulletins d'information produits sous les auspices de l'ICA et de son comité de l'informatique entre 1972 et 1989.

Trois réserves ici : d'une part, d'autres éléments devront être inclus pour conduire une histoire de ces choix technologiques pour qu'elle soit réellement représentative, que ce soit en suivant les discours au sein d'une institution en particulier ou d'un territoire spécifique. D'autre part, travaillant avec des documents d'archives nous devons être attentifs aux traitements qui leur ont été réservés et aux biais qu'ils présentent (Blouin et Rosenberg, 2011). Enfin, il faut noter que notre proposition vise une histoire des archivistes et de leurs pratiques, en complément d'une histoire des archives en tant qu'institutions (Craig, Eppard et MacNeil, 2005 ; Delsalle, 1998) ou de l'histoire de l'archivistique comme production intellectuelle (Cook, 1997 ; Devriese, 2006). Ceci afin de prêter attention aux travaux réalisés au quotidien par des acteurs ou des organismes qui n'ont pas nécessairement pris la plume pour publier mais qui n'en n'ont pas moins opéré des choix qui façonnent les pratiques actuelles.

L'un de ces organismes généralement peu cités est le Conseil international des Archives, ONG soutenue et financée en majorité par l'UNESCO jusqu'en 1997. Le conseil coordonne

l'action de ses membres, principalement archivistes d'Etat, propose des normes et des outils pour l'ensemble de la communauté archivistique, et ce depuis sa fondation en 1950. Le Conseil promeut un congrès tous les deux ans et ses différents comités se réunissent en général une à deux fois par année pour faire le point et discuter des futurs travaux. La sélection des membres se fait selon des critères de qualité professionnelle d'une part, mais aussi de représentation nationale. L'organisation des réunions est en principe financée par les institutions d'origine des membres et par le pays d'accueil des réunions. Le Conseil organise une Table Ronde des Archives qui se tiendra jusqu'en 2011 (Grange, 2011). C'est lors de ces Tables Rondes, respectivement en 1965 et 1971, que l'automation fait ses premières apparitions, suite à une première mention lors du congrès de 1965. Suite à ces deux tables rondes, organisées à partir de retour d'expériences concrètes, un premier groupe de travail sera lancé sur « les implications du traitement automatique pour la gestion d'archives » en 1972, et consolidé en comité en 1974. Comme l'indique le titre du groupe de travail censé proposer une réflexion sur l'advenue des outils plutôt qu'un travail prospectif, le comité exécutif de l'ICA présente une position assez passive quant à l'automation. Le comité d'informatique - qui réunit des membres d'archives étatiques et/ou de services d'automation, mais aucun spécialiste en informatique - adoptera une attitude plus active face aux technologies en se proposant d'explorer leurs possibilités.

PASSIVITE ASSUMEE OU REORGANISATION DES CHAMPS D'ACTION ?

La littérature archivistique fait souvent état d'une passivité des archivistes face aux nouvelles technologies (Brown, 1996 ; Cox, 2000 ; Hedstrom, 1991). Les discours pour le moins, montrent qu'au sein de l'ICA l'informatisation est une question à laquelle les archivistes ont tenté de répondre assez tôt. Leurs premières actions ont consisté à prendre position face aux nouvelles techniques (mécanographique puis électronique), que ce soit lors de la Table Ronde de 1965 à partir de comptes rendus ou celle de 1971 suite à une synthèse de questionnaires. Déjà en 1965, il est proposé de distinguer nettement entre « ce qui concerne le travail propre des archives de la conduite à tenir devant les documents de type spécial produit par les administrations »¹.

Cette définition des possibles, reprise en 1971, sera continuée dans les discours postérieurs: outils de traitement et problèmes de conservation des nouveaux supports structureront l'agenda du comité d'informatique qui distingue nettement entre l'utilisation des outils pour effectuer des traitements archivistiques et la conservation des *machine readable records*. Dès lors deux champs d'actions délimitent les possibilités d'intervention des archivistes de façon nette: la création de *machine readable records* par les administrations est lue comme un processus inéluctable dans lequel les archivistes n'ont presque pas de rôle à jouer tandis que des expériences de récupération de l'information et d'indexation des fonds existants sont développées activement par les institutions en partenariats avec des groupes de recherche durant la décennie de 1970.

De façon claire, ces expériences correspondent à un partage de pratiques entre les historiens de l'histoire sérielle, qui ont besoin de données structurées en grande quantité, et les archivistes qui expérimentent avec l'indexation et la récupération de l'information à leurs côtés. L'intégration progressive de ces outils accompagne des thématiques qui formeront les sciences de l'information, telles que l'indexation ou la récupération de l'information. Ces collaborations représentent également les premiers espaces d'interaction avec des professionnels de l'informatique et ce, généralement, dans des lieux éloignés des dépôts d'archives puisque les archivistes doivent louer du temps-machine dans des centres de traitement de données. Ces locations s'organisent selon différentes configurations qui à la fois soulignent et renforcent les

¹ Actes de la CITRA, 1965, p. 164

liens hiérarchiques et les réseaux préexistants comme en France par exemple, où les archivistes ont généralement recours au centre de traitement du ministère auquel ils sont rattachés, ou en Angleterre où les archivistes du *Public Record Office* travaillent avec des centres privés et/ou des centres académiques pour réaliser leurs opérations. Il est également envisagé, à cette époque, de constituer des centres de traitement partagés avec des bibliothèques et musées d'une même région, bien que ce type de regroupement suscite des craintes quant à une possible confusion entre les documents de bibliothèques et d'archives.

A l'inverse, à l'exception des Etats-Unis où les archivistes sont intégrés différemment dans les rouages de l'Etat (Bearman, 1992 ; Ketelaar, 1997), les relations avec les administrations productrices de documents sont présentées comme peu solides car les archivistes n'ont en général pas de contact officiel avec les gestionnaires de l'automatisation. En outre, ils constatent avec inquiétude qu'une partie des informations leur échappe car les supports sont régulièrement effacés pour pouvoir être réutilisés par les services. Cette problématique est évoquée sous l'angle d'une possible disparition de la mission des archivistes concernant la production documentaire des administrations. Celles-ci pourraient être amenées à conserver elles-mêmes leurs documents tandis que les archives se transformeraient en musées des temps anté-informatiques.

Quant à l'adoption d'outils pour gérer certains des traitements archivistiques, rappelons que les premiers équipements devaient être entièrement programmés et adaptés aux modes de travail des institutions. Le comité conçoit l'importance des choix qui s'offrent aux institutions pour la gestion des opérations archivistiques et propose un manuel à ce sujet en 1981². Formulé comme une somme d'aides à la décision, il indique les étapes qui devront être prévues pour aborder les choix qui se présentent car, selon ses auteurs, « no archive must automate »³. La première étape conseillée est la réalisation d'une description complète du système non-automatisé, suivi de son évaluation subjective en termes d'objectifs et de valeurs de l'institution. Pour ce faire, il propose d'utiliser des critères tels que la compréhension du système par le personnel et la mesure de sa capacité d'adaptation dans le flux courant des activités. Une étude RAMP (Records and Archives Management Program, financé par l'UNESCO) en 1986⁴ propose un remaniement du manuel de 1981, considérant que les changements qui sont apparus sont majeurs et demandent une réécriture complète. Dans cette étude, les facteurs à prendre en compte ne sont plus tant internes qu'externes et la technologie n'est déjà plus considérée comme une option mais une nécessité. Entre autres facteurs, le manuel de 1986 note l'apparition des micro-ordinateurs (1981), l'augmentation des capacités de stockage le développement de la récupération de l'information et l'habitude d'utiliser ces outils que les chercheurs ont développée. Au-delà de cette somme de facteurs techniques qui se sont solidifiés et qui s'imposent désormais hors de l'espace de décision, on voit que d'autres éléments commencent à disparaître de l'espace argumentatif, tels les employés des institutions et leur compréhension du système (Star et Strauss, 1999).

STANDARDISER LES PRATIQUES, PARTAGER LES EXPERIENCES... ET LES DONNEES ?

Les travaux de l'ICA forment un prisme particulier pour aborder les questions qui nous occupent. Les dimensions nationales sont prises comme des points de départ pour des analyses comparatives et les thématiques sont abordées sous l'angle de leur possible mise en commun. Nous avons pu voir que les premières discussions sur les outils informatiques ont été organisées autour de comptes-rendus et de questionnaires pour tenter de répondre aux questions qui se posent en partant des pratiques concrètes. Cette mise en commun permet de constater que

² A. Arad et M. E. Olsen, *An introduction to archival automation*, ICA Automation Committee, 1981

³ Idem, souligné par l'auteur

⁴ M. Cook, *An Introduction to archival automation : a RAMP study with guidelines*, Unesco, 1986

l'utilisation de la technologie n'est pas uniforme, l'objectif du comité est, entre autre, de réduire ces disparités en trouvant des points de convergences et en proposant des outils facilitant le partage. Bien que le comité part du principe que chaque institution a ses propres modes de travail, qu'elle conserve une documentation unique et qu'elle fait un usage différencié de l'informatique en fonction de ses intérêts et possibilités, il construit l'informatique comme un élément unique qui soulève les mêmes problèmes quels que soient les applications et les institutions qui l'adoptent. Ainsi, le comité constitue un discours unifiant autour de l'informatique, en sélectionnant les problèmes et les défis qui s'imposent à la communauté dans son entier et contribue ainsi à solidifier un point de vue commun sur les outils et leurs possibilités.

Une des premières actions de structuration entreprise par le comité d'informatique de l'ICA est l'organisation de séminaires de formation auxquels seront conviés des archivistes de différents pays. L'objectif de ces cours est autant de former les archivistes que de les inciter à accepter et à adopter les nouvelles technologies pour « eliminate any mystery and distrust of computers »⁵. Ces séminaires constituent un espace propice pour diffuser les positions du comité (et de l'ICA) sur la question des outils informatiques. L'autre volet mené dès les débuts du comité est un glossaire des termes liés au traitement automatique des données. Ce glossaire est pensé pour faciliter l'adéquation entre les unités conceptuelles de l'informatique et celles de l'archivistique, par exemple la correspondance entre l'unité *file title* et ses possibles équivalents dans les unités conceptuelles avec lesquelles les archivistes travaillent. C'est donc un véritable travail d'unification de la traduction entre langage informatique et archivistique qui aurait dû être réalisé par ce glossaire qui n'a jamais été publié. Il était également envisagé comme une interface permettant aux archivistes de se comprendre lors d'échanges d'expérience, unifiant les définitions pour permettre les discussions.

Outre les échanges linguistiques, la question de l'échange des données est également abordée dès les débuts du comité. Elle est considérée comme impossible par certains en raison des différences entre les systèmes de classement. D'aucuns penchent pour l'adoption d'un système de catalogage issu du monde des bibliothèques. Le système MARC, par exemple, est présenté comme une solution adaptable en fonction des besoins, qui ne devrait pas être repoussé simplement parce qu'il est issu du monde des bibliothèques. Pour s'opposer à cette unification, on fait appel à l'argument de l'unicité du classement archivistique, qui se fait au cas par cas et empêcherait un catalogage généralisé par faute de structuration commune, contrairement au classement en bibliothèques. Savoir si les machines imposent nécessairement cette unification des classifications pour être utilisées est un débat qui entrainera une distinction importante pour la suite des activités de standardisation : il est admis que ce sont les zones ou champs qui doivent être uniformisés et non leur contenu. Le problème qui se pose est de savoir s'il faut ou non penser en un modèle unique qui devrait être adopté par tous ou si l'on peut « faire confiance à l'évolution technologique en matière de logiciels et à l'existence de "passerelles" futures »⁶.

ARCHIVISTES, CHANGEMENTS D'ESSENCE ?

A la fin des années 1980 des réflexions sur le statut et l'identité de l'archiviste face aux changements des supports avec lesquels il travaille commencent à apparaître. Des métaphores circulent pour exprimer les liens qui unissent les archivistes aux documents, quelles que soient les techniques ou les supports qu'ils sont amenés à conserver. Les discours montrent que la transformation des pratiques n'est plus perçue en regard de l'adoption d'outils spécifiques qui viendraient modifier les gestes et les habitudes, mais en fonction de l'apparition de « nouveaux documents » qui n'existaient pas auparavant et qui bouleversent l'archivistique : la

⁵ Meyer F. Fishbein, *study and guideline for education and training for archivists*, 1984

⁶ ICA, comité de l'informatique, activités, rapport non daté, probablement 1978

question de la technologie est déjà passée au second plan et devient transparente (Star et Ruhleder, 2010).

Les débats tournent autour des choix entre théorie classique ou pratiques courantes pour traiter ces nouveaux supports, qui pourraient éventuellement transformer les principes de l'archivistique en fonction de leur nature et l'identité des archivistes, désormais considérés au même titre que les autres spécialistes de l'information plutôt que rattachés aux sciences historiques. L'un des arguments utilisé pour identifier l'archiviste face aux autres professionnels de l'information et lui assurer une position de spécialiste (Abbott, 1988) reste cependant sa capacité à reconnaître la valeur historique des documents. Cette capacité s'inscrit en creux dans les discours, c'est celle qui manque à d'autres professionnels qui pourraient être amenés à conserver les documents nativement électroniques comme les gestionnaires de système dans les administrations, les techniciens en informatique ou les chercheurs qui feraient usage des données. Ces groupes sont, en dernière analyse, ceux avec lesquels les archivistes entretiennent le plus de relations à partir de l'introduction de l'informatique. Les choix opérés contribueront à modifier les équilibres de ces relations, les discours du comité attribuent d'ailleurs à l'informatisation la nécessité du travail en équipe qui viendrait modifier l'habitude du travail solitaire de l'archiviste.

QUESTIONS DE PARTAGES

Pris comme des cadres d'action et de réflexion, les TICs sont, au-delà de leur dimension utilitaire, les supports et véhicules de concepts et de façons de concevoir l'information et sa circulation. Les comptes-rendus des premières expérimentations d'indexation en archives dans la décade de 1970, décrivent les technologies comme des aides qui permettent de réorganiser l'information sans plus dépendre de ses supports et de revaloriser les documents papier de par leur traitement informatisé (regroupements sous forme d'index, entre autres). Les technologies sont utilisées pour disposer de l'information de façon decontextualisée comme dans le cas du codage de registres paroissiaux qui peuvent être réorganisés hors de leur structure chronologique. Ces possibilités de décontextualisation seront questionnées par la suite, en regard du principe de respect des fonds, qui structure l'information archivistique de façon fortement contextuelle et hiérarchisée, et ce notamment lors de l'apparition de solutions pour le partage en ligne⁷. Elles montrent cependant que les archivistes se sont intéressés aux possibilités offertes par les outils informatiques peut être plus pour faciliter l'accès à leurs fonds pour les usagers (internes ou externes) que pour des activités de conservation dont ils ont traditionnellement la charge⁸.

La mise à disposition des expérimentations d'indexation et de création d'instruments de recherche pour le public est elle aussi considérée comme problématique. Offrir le formatage d'un registre paroissial relève-t-il du même service que la disponibilité des registres ? La gratuité des instruments de recherche papier, eux aussi différents des originaux et produits d'un travail réalisé par les archivistes est évoquée mais mise en balance par les taxes de copies demandées pour la production de microfilms. Dans la même ligne, l'équivalence entre base de données et instrument de recherche est soulevée et remise en question par la possibilité d'acheter une copie de l'instrument de recherche tandis que la base de données ne peut pas être copiée et vendue. Par ailleurs, certains s'interrogent sur la proportionnalité entre les coûts de ces expérimentations dans les budgets des archives publiques face au petit nombre de chercheurs qui pourraient en bénéficier. On est loin encore de la justification des investissements dans les plateformes d'archives par l'ouverture au grand public et la diffusion de l'information pour les citoyens.

⁷ Voir par exemple MacNeil (MacNeil, 1995)

⁸ Voir les deux positions classiquement opposées (Jenkinson, 1937 ; Schellenberg, 1956)

Les instruments de recherche ne sont pas les seuls à pouvoir être partagés avec les utilisateurs, la consultation directe des données ou la possibilité de les fournir à l'utilisateur pour un traitement ultérieur amène la question du partage des compétences : les archivistes doivent-ils former les utilisateurs ? Fournir des sets standards compréhensibles facilement ? Être disponibles pour réaliser les opérations de traitement des données ? Ces questions marquent la conceptualisation de choix à opérer non plus dans les pratiques archivistiques mais dans les relations entretenues par les archivistes avec les utilisateurs publics de ses dépôts autour des configurations des nouveaux outils (McCausland, 2011). Loin d'être neutres, ces outils sont soutenus par des conceptions au sujet des utilisateurs et des fonctions des professionnels de l'information.

CONSIDERATIONS FINALES

En proposant ce parcours dans les documents du comité de l'informatique de l'ICA nous avons cherché à restituer les choix effectués par ses membres au travers de discours sur les outils informatiques afin de retracer les possibilités et les limitations qu'ils ont vues dans ces outils et qui ont façonné les usages qu'ils en ont fait. Constituant les possibles et pensables des technologies dans le cadre des pratiques archivistiques, nous avons vu que ces discours décrivent les décisions relatives aux formats et supports des documents provenant des administrations comme hors de portée des archivistes. Quant aux outils informatiques utilisés dans le cadre de traitements archivistiques, après une première phase d'expérimentation relativement libre sur les possibilités d'indexation et de récupération de l'information, nous avons vu la nature de ces traitements et leur possible contradiction avec les règles de l'archivistique commencent à soulever des questions. Relevant de débats plus vastes sur la possibilité de standardiser la description en archives pour permettre le partage et la diffusion de données, ces éléments placent les archivistes dans des dilemmes relatifs à l'identité et à l'avenir de leur profession et réorganisent les compétences et intérêts autour des archives.

Sources utilisées :

Aux archives nationales de France :

- 20030318/20 ICA, comité d'informatique, activités
- 20030318/20 ICA, comité d'informatique, réunions
- 20030318/2/3/4 ICA, comités exécutifs
- ICA, actes de la CITRA de Bonn, 1971
- ICA, actes de la CITRA de Londres 1965

Publications internes :

- ADPA, bulletins du comité d'informatique du Conseil International des Archives
- Arad, A. et Olsen, M.E. *An introduction to archival automation*, ICA Automation Committee, 1981
- Cook, M. *An introduction to archival automation: a RAMP study with guidelines*. (PGI-86/WS/15). Paris, Unesco, 1986.
- Fishbein, M. H. *A model curriculum for the education and training of archivists in automation: a RAMP study*. (PGI-85/WS/27). Paris, Unesco, 1985.

- Gavrel, K. *Conceptual problems posed by electronic records: a RAMP study*. (PGI-90/WS/12). Paris, Unesco, 1990.

Bibliographie:

Abbott A.D. (1988), *The system of professions: an essay on the division of expert labor*, Chicago ; London, The Univ. of Chicago Press, 435 p.

Bearman D. (1992), « Diplomatics, Weberian bureaucracy, and the management of electronic records in Europe and America », *American Archivist*, vol. 55, n°1, pp. 168- 181.

Blouin F.X. et Rosenberg W.G. (2011), *Processing the past: contesting authority in history and the archives*, New York, Oxford University Press.

Brown T.E. (1996), « Myth or Reality: Is There a Generation Gap Among Electronic Records Archivists? », *Archivaria*, pp. 234- 243.

Cook T. (1997), « What is Past is Prologue: A History of Archival Ideas Since 1898, and the Future Paradigm Shift », *Archivaria*, vol. 1, n°43.

Cox R.J. (2000), *Closing an Era: Historical Perspectives on Modern Archives and Records Management*, Greenwood Publishing Group, 274 p.

Craig B., Eppard P. et MacNeil H. (2005), « Introduction from the Guest Editors Exploring Perspectives and Themes for Histories of Records and Archives: The First International Conference on the History of Records and Archives (I-CHORA I) », *Archivaria*, n°60.

Delsalle P. (1998), *Une histoire de l'archivistique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, Collection gestion de l'information, 259 p.

Devriese D. (2006), « Pour une lecture épistémologique de l'archivistique », in Martine Aubry, Isabelle Chave et Vincent Doom (dir.), *Histoire et littérature de l'Europe du Nord-Ouest*, UMR CNRS IRHiS – Lille 3, pp. 303- 316.

Grange D. (2011), « CITRA 1954 – 2011 Ou un bref rappel », Réunion du comité exécutif de l'ICA, Tolède, 28 octobre 2011.

Hedstrom M. (1991), « Understanding Electronic Incunabula: A Framework for Research on Electronic Records », *American Archivist*, vol. 54, n°3, pp. 334- 354.

Jenkinson H. (1937), *A Manual of Archive Administration*, P. Lund, Humphries & Company, Limited, 280 p.

Ketelaar E. (1997), « The Difference Best Postponed?: Cultures and Comparative Archival Science », *Archivaria*, vol. 1, n°44.

MacNeil H. (1995), « Metadata strategies and archival description: Comparing apples to oranges », *Archivaria*, vol. 1, n°39.

McCausland S. (2011), « A Future Without Mediation? Online Access, Archivists, and the Future of Archival Research », *Australian Academic & Research Libraries*, vol. 42, n°4, pp. 309- 319.

Schellenberg T.R. (1956), *Modern archives: principles and techniques*, University of Chicago Press, 272 p.

Star S.L. et Ruhleder K. (2010), « Vers une écologie de l'infrastructure », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. Vol 4, 1, n°1, pp. 114.

Star S.L. et Strauss A. (1999), « Layers of silence, arenas of voice: The ecology of visible and invisible work », *Computer supported cooperative work (CSCW)*, vol. 8, n° 1-2, pp. 9- 30.